

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 32



Créée en 1978, cinq ans après le premier choc pétrolier et un an avant le second, l'UNIDEN représente les industries fortement consommatrices d'énergie actives en France, pour lesquelles les coûts d'approvisionnement en énergie et les coûts des émissions de CO₂ sont un facteur essentiel de compétitivité sur le marché mondial. Pour maintenir et développer durablement leurs activités en France dans un contexte de transition énergétique, elles ont besoin de conditions d'approvisionnement énergétique prévisibles, stables et compétitives.

Les adhérents de l'UNIDEN représentent environ 70% de la consommation énergétique industrielle en France et sont présents dans l'agro-alimentaire, l'automobile, la chimie, les ciments et chaux, la construction, l'énergie, les métaux, le papier, le transport, et le verre.

Contact : info@uniden.fr

Le point de vue de l'UNIDEN sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Le problème de la compétitivité de l'industrie française par rapport à ses concurrents européens ou mondiaux n'est pas adressé. En particulier, aucune des mesures envisagées dans la SNBC ne permettent de garantir que les industriels disposeront d'une électricité compétitive et décarbonée, en quantités suffisantes. Avec une part grandissante du solaire et de l'éolien dans le mix électrique français, une attention particulière doit être portée à la gestion de l'intermittence de la production des énergies renouvelables.

L'UNIDEN est circonspect face aux ambitions de décroissance de l'énergie finale, qui ne peut s'appliquer à l'industrie. En effet, pour permettre une réindustrialisation de la France et une décarbonation efficace de l'industrie, une augmentation de l'énergie consommée dans le secteur industriel devrait être envisagée.

Toutefois, l'UNIDEN salue la mise en place d'un objectif d'empreinte carbone.

Pour ce qui concerne l'évolution mix énergétique, la décroissance de la consommation de gaz naturel prévue et les objectifs de production d'hydrogène paraissent irréalistes. De même, l'UNIDEN émet de fortes réserves sur la disponibilité de la biomasse durable pour respecter les objectifs de la SNBC. Par contre, l'UNIDEN salue les objectifs dédiés à la géothermie profonde qui peut être un atout majeur pour l'industrie. Afin d'exploiter au maximum les gisements de chaleur fatale et permettre la réalisation des projets, une garantie de l'État devrait être mise en place pour garantir les investissements en cas de défaillance d'une des parties.

Il faut aussi de clarifier le cadre réglementaire sur l'énergie bas carbone pour pouvoir par exemple utiliser l'hydrogène à partir de l'électricité nucléaire.

Enfin, compte tenu des objectifs de 2030, il sera nécessaire de concentrer et d'accélérer les dispositifs d'aides pour la décarbonation et la production d'hydrogène bas carbone pour l'industrie.

Réponse UNIDEN SNBC-PPE

Économie et Compétitivité

La situation économique pour l'industrie française est critique pour les secteurs énergivores, en raison à la fois des prix de l'énergie mais aussi des contraintes administratives et environnementales imposées. Les nombreux plans sociaux, et fermetures annoncées (plateforme chimique de Pont de Claix, Agro-alimentaire, Michelin, ArcelorMittal, Solvay à Salindres, etc...) montrent bien le déclin économique de l'industrie française, et d'autres industries et plateformes sont aujourd'hui très fragilisées par la concurrence internationale.

Or la stratégie présentée ne présente pas de mesures qui assurent la protection de l'industrie française. Le problème de compétitivité de nos entreprises par rapport aux entreprises hors France, et en particulier hors Europe n'est pas adressé. On risque donc de basculer vers de l'importation massive de produits non français/européens et de simplement délocaliser notre empreinte carbone.

D'autre part, la balance commerciale Française et Européenne n'a fait que se dégrader sur les années passées. Afin d'empêcher une désindustrialisation, nous appelons également à une vigilance accrue sur la compétitivité des exports Français et Européen qui sont pénalisés par les réglementations énergétiques et environnementales

De manière générale, les membres de l'UNIDEN sont très inquiets de l'absence de bouclage économique du plan proposé, en particulier pour l'industrie. L'absence d'étude d'impact explicite faite a priori sur les conséquences économiques de la stratégie est alarmante notamment pour la compétitivité de l'industrie française.

En particulier, l'électrification des procédés ne pourra pas avoir lieu tant que l'électricité n'est pas compétitive par rapport aux énergies fossiles. Malgré le fait que la PPE reconnaisse le besoin pour les industriels d'avoir une électricité compétitive et décarbonée, aucune des mesures envisagées ne permettent concrètement de le garantir.

Nous rappelons également que le concept d'empreinte carbone doit être substitué à l'indicateur "émissions

sur le sol français", sinon non seulement la diminution des émissions de GHG visée n'arrivera pas mais on accentuera de plus la délocalisation des entreprises, ce qui contribuera à une désindustrialisation encore plus poussée de la France.

Consommation Énergie Finale et Mix énergétique

L'UNIDEN est circonspect face aux ambitions de décroissance de l'énergie finale, qui ne peut s'appliquer à l'industrie. Pour permettre une réindustrialisation et une décarbonation efficace, il faut prévoir une augmentation de l'énergie consommée par la filière industrielle. Nous souhaitons en particulier rappeler que l'industrie a fait des efforts considérables en termes d'efficacité énergétique sur les dernières décennies, et se rapproche des limites thermodynamiques des procédés utilisés. De plus, les changements de procédé vers des procédés moins carbonés peuvent s'accompagner d'une augmentation significative de la consommation énergétique (type chaudière électrique, CCUS, etc...). Nous appelons à modérer la pression sur les objectifs d'efficacité énergétique afin de toujours privilégier la décarbonation

Concernant le mix électrique ambitieux considéré, une attention particulière doit être portée à la gestion de l'intermittence de la production des énergies renouvelables. Nous soutenons le développement de mécanismes encourageant la flexibilité de la demande des particuliers et des industriels. Nous rappelons que l'industrie énergie intensive comporte en majorité des procédés peu flexibles ou à la flexibilité très coûteuse (stockages supplémentaires, nouveaux outils de production, etc...). A ce titre, il nous paraît pertinent de flécher l'électricité non intermittente issue de production nucléaire vers des usages industriels énérgo-intensifs, ainsi que développer des mécanismes de flexibilités dédiés aux industriels.

L'UNIDEN souligne également que la décroissance de la consommation de gaz naturel prévue est très ambitieuse, alors que peu de mécanismes permettent aujourd'hui la compétitivité des solutions alternatives. Le prix prévu par les documents est ~40€/MWh vs. électricité 180€/MWh.

Enfin, les objectifs en termes de production d'Hydrogène paraissent irréalistes au vu des projets en cours (un seul projet validé et en construction

aujourd'hui de 200 MW, et plusieurs projets gelés, par exemple à Dunkerque).

Biomasse/Géothermie/Récupération chaleur fatale

Autre sujet, l'UNIDEN est inquiet du fait que la balance production/consommation relative à l'utilisation de la biomasse est largement négative, en particulier tout ce qui n'est pas le bois-énergie (qui apparaît en excédent). Ce déficit est surtout présent pour la production de biogaz/biométhane (biomasse gazeuse) ce qui pose la question de l'effectivité des objectifs de production. Ce déficit ne peut être compensé que par une électrification accrue. Pour assurer la réindustrialisation et asseoir notre sécurité d'approvisionnement, une balance équilibrée est indispensable.

L'UNIDEN salue par contre les objectifs dédiés à la géothermie profonde qui peut être un atout majeur pour l'industrie. Nous attirons l'attention sur le fait qu'un des freins majeurs est la gestion du risque lié au forage, qui ne peut être porté complètement par l'industriel. Même si l'augmentation des connaissances du sol décrite dans le document diminue certainement ce risque, une aide à la gestion de ce risque permettrait de débloquer un certain nombre de projets

Concernant la récupération de chaleur fatale, le frein principal est le risque de contrepartie car l'industriel réalise un investissement qui dépend de l'utilisation d'un acteur distinct, souvent non industriel. Les deux parties étant à risque de la défaillance de l'autre partie, une garantie de l'État pourrait aider au développement des projets.

Financement

Concernant le financement de la PPE et de la SNBC, l'UNIDEN s'inquiète de la pérennité des mécanismes budgétaires (à l'inverse des mécanismes extra-budgétaires), notamment au vu des derniers échanges autour du Projet de Loi de Finance qui met sérieusement en doute la capacité des autorités à pérenniser les mécanismes en place (ex: aides de l'ADEME, ...).

Conclusion

La décarbonation de l'industrie nécessite de l'électricité décarbonée et de l'énergie bas-carbone en quantité suffisante et à un coût compétitif. Il faudra aussi un cadre réglementaire clair notamment sur l'utilisation de l'électricité nucléaire. Enfin, il faudra un dispositif d'aides efficace pour réussir la décarbonation de l'industrie, la transition énergétique et technologique.